

LES METIERS DE DEMAIN

Résumé de la brochure éditée par l'ONISEP en partenariat avec Alternatives Economiques, L'AGEFA-PME et la DARES

Notre objectif est de brosser un tableau aussi fidèle que possible de la structure d'ensemble de l'emploi, métier par métier, telle qu'on peut l'observer aujourd'hui et telle qu'on peut la prévoir pour demain. Qu'elle résulte de la croissance des effectifs ou de départs à la retraite d'ores et déjà prévisibles compte tenu de l'âge des actifs actuels, nous donnerons quelques éléments permettant d'éclairer le sens des grandes évolutions en cours.

Ce travail s'appuie sur les travaux de la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) du ministère du travail ainsi que sur les projections du Centre d'Analyse Stratégique (CAS).

Chaque famille professionnelle rassemble des personnes de statut socioprofessionnel relativement homogène, en termes de contenu des tâches à assurer, de formation, de conditions de travail et de rémunération. Elle définit également un métier, du point de vue du marché du travail.

Liens internet des différentes sources : www.travail.gouv.fr et www.strategie.gouv.fr.

I Les transformations des métiers

A. Comment les métiers se transforment

L'évolution de la division internationale du travail et le progrès technique ont fait disparaître de nombreux métiers. Mais les mutations technologiques font également apparaître de nouveaux produits et de nouveaux services ; elles modifient aussi les processus de production. Elles sont un puissant facteur de transformation qualitative des métiers. L'évolution des modes d'organisation des entreprises et les mutations des modes de vie sont un autre grand facteur de transformation.

1) Nouvelles technologies et changement des métiers

Le développement de l'automatisation industrielle s'est traduit par une forte diminution du nombre d'emplois les moins qualifiés dans l'ensemble de l'industrie, mais aussi dans le bâtiment et les travaux publics. Les nouvelles technologies accroissent la productivité des secteurs qui traitent, stockent ou transmettent des masses d'information : banque, assurances, organismes de sécurité sociale...

Le changement technique a aussi des effets sur la structure de la demande. Des emplois disparaissent tandis que d'autres se créent.

Cependant le changement technique a surtout pour effet de modifier le contenu de métiers déjà établis.

La conception, la fabrication et la mise en œuvre d'équipements matériels et logiciels ne requièrent que peu d'emplois. En revanche, nous sommes tous devenus des usagers de ces technologies.

2) L'organisation du travail change

La spécialisation croissante de l'industrie s'accompagne de l'essor de l'emploi dans les transports et la logistique. Le raccourcissement des lignes hiérarchiques et le développement du travail en réseau sont aussi portés par l'élévation générale du niveau culturel et du souci des entreprises d'accroître la productivité.

Dans les sociétés anciennes, la majorité des métiers étaient associés à des activités de production. Dans les économies de marché développées, il faut trouver des financements, distribuer les produits et convaincre les clients d'acheter, évaluer son activité et ses résultats, d'où l'importance des métiers liés au fonctionnement des entreprises.

Notre société, qui place l'individu au centre de toutes choses, ne peut fonctionner sans un développement massif de fonctions collectives : éducation, protection sociale face à la maladie et à la vieillesse, sécurité...

3) Les effets des mutations sociales

Le taux d'activité des femmes est désormais quasiment identique à celui des hommes. Cette évolution explique le développement des métiers prenant en charge des tâches assurées auparavant dans le cadre domestique.

L'essor de l'habitat périurbain s'accompagne de celui, continu, du parc automobile. La montée de la demande de loisirs tire vers le haut la croissance de

l'emploi dans le domaine de l'action socioculturelle, sportive ou dans l'hôtellerie restauration. La baisse relative des prix des produits manufacturés et de certains services facilite le développement pour tous de nouvelles consommations en santé, en éducation et en loisirs.

4°) La mondialisation

La mondialisation supprime des emplois dans certains secteurs et en crée dans d'autres. La concurrence des pays à bas salaires diminue les effectifs des métiers industriels les moins qualifiés. Les entreprises françaises sont incitées à accroître leur productivité pour rester compétitives.

5°) Une inégale répartition territoriale

Les deux tiers des professionnels de la communication travaillent en Ile-de-France comme la moitié des informaticiens, des cadres comptables, administratifs et financiers. Ceci s'explique par la concentration des sièges sociaux des grandes entreprises et le développement parallèle des services aux entreprises. Par contre les emplois tertiaires qui répondent aux besoins de la population épousent plus étroitement la démographie des territoires.

6°) Essor des services et inégalités

L'essor des emplois de services tient à des tendances lourdes, mais ces emplois ne profitent pas nécessairement à tout le monde. Dans les pays où ils sont assurés prioritairement dans un cadre marchand, comme aux Etats Unis, les inégalités concourent à leur développement. Ces inégalités permettent aux classes aisées d'acheter, grâce au revenu acquis en quelques heures de travail, un temps bien plus long du travail des autres.

Ces services peuvent aussi être financés par l'impôt. C'est le cas de l'aide à domicile dans les pays scandinaves et pour la majorité des soins de santé en France. Ils bénéficient à tous selon un critère de besoin.

B. Le boom des métiers qualifiés

1°) Les métiers les plus porteurs

Les métiers plus porteurs sont ceux qui font appel aux qualifications les plus élevées. Les entreprises réclament des personnels mieux formés.

2°) La surqualification à l'embauche

Certains jeunes occupent des emplois et bénéficient de rémunérations qui sont loin des attentes qui pourraient être les leurs, compte tenu de leur formation. Néanmoins les niveaux bac+3 et 4 bénéficient d'une forte mobilité ascendante. Ceci est beaucoup moins vrai pour les bac+2 et moins.

3°) Les familles de métiers qui vont embaucher massivement

On s'attend à trois phénomènes majeurs :

- La montée en puissance de la dimension de service
- La féminisation des emplois
- La polarisation des qualifications (opposant des emplois de plus en plus qualifiés aux emplois peu qualifiés)

On s'attend à un accroissement de cadres administratifs, comptables et financiers, d'informaticiens, des fonctions commerciales et des personnels d'études et de recherche.

A l'opposé de l'échelle de qualification des emplois, les métiers des services à la personne, les activités de nettoyage vont se développer. Mais les mauvaises conditions d'emploi, de salaire et l'absence de perspective professionnelle pourraient conduire les moins diplômés à se porter vers d'autres métiers.

4°) La mobilité des salariés

La mobilité est plus souvent subie que choisie. Elle est forte chez les jeunes et chez les seniors. Des tensions pourraient apparaître pour les métiers qualifiés pour lesquels les flux de sortie du système éducatif ne vont pas être à la hauteur des besoins. Il y aura donc des effets de concurrence entre secteurs d'activités et entre public et privé.

5°) Les nouveaux métiers

Les métiers entièrement nouveaux sont plutôt rares. En revanche, les métiers se recomposent ce qui impose à chacun de maîtriser de nouvelles compétences. Il y a certains métiers qui font se rencontrer des compétences jusque là séparées : les bio-informaticiens, les webmestres, le consultant en logiciel ERP (intégration logicielle dans une entreprise)...

6°) La notion de compétence

Les compétences techniques sont liées à l'exercice d'un métier donné, les compétences organisationnelles servent à remplir le tâche attribuée dans un contexte collectif et les compétences de marché correspondent à l'écoute du client, à sa demande et comment y être réactif. Ces compétences individuelles ne prennent sens que si elles s'intègrent dans un cadre collectif.

II Les perspectives de l'emploi

Au cours des trente dernières années la population active a augmenté de plus de 6 millions de personnes, dans le même temps les emplois se sont accrus d'un peu plus de 4 millions.

1) La démographie et les femmes

Le taux d'activité des femmes a constamment progressé et atteint désormais quasiment celui des hommes. En revanche, l'immigration, après avoir fortement contribué au développement de la population active dans l'après-guerre, a fortement diminué dès le début des années 70.

Dans le même temps, les jeunes font des études plus longues et les salariés âgés partent plus tôt à la retraite.

2) Tous salariés dans les services

La part des salariés dans l'emploi est passée de 66% en 1955 à 82% en 1975. Parallèlement la distribution des emplois entre secteurs a continué à se modifier au profit du tertiaire.

La chute des effectifs dans l'industrie est due pour l'essentiel aux gains de productivité. Cette évolution s'accompagne d'un phénomène de requalification. Les métiers qualifiés, requérant une formation initiale plus élevée, sont les plus nombreux.

Dans le tertiaire, les créations d'emplois résultent de multiples évolutions, notamment du recours croissant par les entreprises à des fournisseurs extérieurs.

Les créations d'emploi dans le tertiaire s'expliquent aussi par le développement général de l'économie : transports et télécommunications, logistique et commerce. L'élévation du niveau de vie s'accompagne d'une forte progression de l'emploi dans l'éducation, la santé, l'action sociale, les activités liées au tourisme et aux loisirs.

3) Recomposition socioprofessionnelle

La part des ouvriers dans l'emploi est globalement déclinante. Parallèlement, on a connu une forte progression du poids des employés. Les professions intermédiaires sont également en progression. Enfin, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures ont connu une véritable explosion.

4) La montée du chômage de masse et la précarité

Au total, 5 à 6 millions de personnes sont touchées par le chômage en France. Ceci a eu pour effet de précariser une partie croissante de la population active. En 2005, selon l'INSEE, plus de 3 millions d'actifs étaient en contrat précaire.

5) Que va-t-il se passer ?

Salarisation, tertiairisation et féminisation sont appelées à se prolonger d'ici à 2015.

Les deux familles de métiers dont on attend le plus grand nombre de créations nettes d'emplois sont dans les services aux particuliers et dans la santé.

Avec l'augmentation des départs à la retraite, les entrées et les sorties du marché du travail vont s'équilibrer, après avoir connu depuis les années 70 un excédent moyen de 150 000 personnes. Mais les créations d'emplois, dans les années à venir, ne seront pas seulement le fruit du besoin du renouvellement de la

main-d'œuvre lié aux départs à la retraite. L'évolution de l'emploi reste déterminée par beaucoup d'autres facteurs sur lesquels le choix de la politique économique appliquée pèse d'un poids déterminant.

6) Temps de travail et inégalités

La durée totale du travail a nettement diminué en moyenne. Mais cette moyenne recouvre depuis 25 ans une évolution inégalitaire. 14% des actifs travaillent plus de 50 heures par semaine, d'un autre côté, le temps partiel a fortement augmenté : 17% des actifs.

III 85 familles de métiers

A. Agriculture, marine et pêche

1) Agriculteurs et éleveurs

Salaire médian brut temps plein : 1100 €

Ma petite entreprise : L'agriculteur est producteur et chef d'entreprise. Il fait constamment des choix en termes d'investissements ou de production.

La qualification monte : De bac à bac +3.

Difficile de s'installer.

2) Maraîchers, jardiniers et viticulteurs

Salaire médian brut temps plein : 1100 €

Salariés pour les trois quarts.

Des débouchés dans le jardinage.

Plus jeune que les agriculteurs.

Des emplois précaires.

3) Techniciens et cadres de l'agriculture

Salaire médian brut temps plein : 1750 €

Au service des exploitants.

Des emplois qualifiés occupés par des spécialistes : Bac + 2, 3 et plus.

Des perspectives d'embauche.

4° Les métiers de la mer

Salaire médian brut temps plein : 1700 €

Deux métiers différents : Les pêcheurs et les marins qui dépendent du ministère des transports. La chute des effectifs résulte de la déréglementation de la marine marchande. La pêche artisanale régresse.

En mer : La durée hebdomadaire du travail est élevée. Les métiers qualifiés de la marine marchande sont bien payés. La pêche artisanale est moins bien rémunérée et demeure un métier dur.

Un métier masculin peu ouvert aux jeunes : Etre patron pêcheur suppose de disposer d'un capital important, difficile à rentabiliser.

B. Bâtiment et travaux publics

1° Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre et des travaux publics

Salaire médian brut temps plein : 1200 €

Deux fois moins d'effectifs en vingt ans.

De meilleures conditions de travail.

Ouvert aux non qualifiés et très masculin : Ce métier offre des débouchés importants pour des jeunes non diplômés.

2° Professionnels des travaux publics, du béton et de l'extraction

Salaire médian brut temps plein : 1460 €

Des métiers dans le public.

Sur les chantiers.

Diversité des modes d'accès : Presque exclusivement masculin, le niveau de formation est faible, c'est à l'ancienneté qu'on accède aux postes qualifiés.

Des emplois stables.

3° Maçons, charpentiers

Salaire médian brut temps plein : 1340 €

Surtout des maçons.

Des métiers manuels.

De plus en plus qualifiés : Quasi exclusivement masculin, les deux tiers jeunes ont un diplôme professionnel.

Des embauches en prévision.

4° Ouvriers non qualifiés du second œuvre

Salaire médian brut temps plein : 1100 €

Rénover l'habitat ancien.

Des salaires proches du SMIC.

Beaucoup de jeunes non diplômés.

Une précarité assez forte : Ce métier est cependant une filière d'insertion dans l'emploi pour des jeunes sans diplômes.

5° Plombiers, menuisiers, peintres, couvreurs...

Salaire médian brut temps plein : 1340 €

Des métiers divers.

Un quart d'artisans.

Un débouché pour les bacs pros.

Peu de débutants.

6° Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics

Salaire médian brut temps plein : 1430 €

Se former sur le tas : Ce métier demeure largement accessible aux personnes sans diplôme. La qualification s'acquiert, pour une large part, sur le tas.

Des emplois stables.

7° Techniciens de la construction

Salaire médian brut temps plein : 1780 €

Travailler dans la maîtrise d'œuvre : Les dessinateurs-projeteurs réalisent les plans, les agents de maîtrise supervisent et encadrent les chantiers.

Des métiers bien payés.

6% de femmes.

Chômage limité.

8°) Cadres du bâtiment et des travaux publics

Salaire médian brut temps plein : 2600 €

Plus de chefs de chantier que d'architectes.

Des revenus hétérogènes.

Des qualifications élevées.

Des perspectives d'embauche.

C. Industrie

1°) Opérateurs en construction électrique et électronique

Salaire médian brut temps plein : 1200 €

Automatisation et délocalisation.

Un métier répétitif : Les conditions de travail sont généralement correctes mais les contraintes en matière de cadence sont fortes.

Majoritairement des femmes.

Des emplois précaires.

2°) Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique

Salaire médian brut temps plein : 1400 €

Montage en petites séries.

Plutôt dans les grandes entreprises.

Une majorité de CDI.

3° Techniciens de l'électricité et de l'électronique

Salaire médian brut temps plein : 1600 €

Des situations d'emploi variées.

Un bon salaire.

Surtout des bac+2.

Une faible précarité.

4° Opérateurs en formage ou en enlèvement de métal

Salaire médian brut temps plein : 1210 €

Compressions d'effectifs.

En usine.

Beaucoup de non diplômés.

Une forte mobilité.

5° Professionnels de l'usinage

Salaire médian brut temps plein : 1480 €

Sur des machines à commandes numériques.

Dans des PME.

Un métier encore très masculin.

Des emplois stables.

6° Chaudronniers, tôliers, serruriers, tuyauteurs et forgerons

Salaire médian brut temps plein : 1370 €

Former le métal.

D'abord dans les PME.

Profil, homme plutôt qualifié : Seuls 26% ne sont pas diplômés.

Des opportunités d'embauche.

7) Opérateurs de la mécanique

Salaire médian brut temps plein : 1150 €

De moins en moins de poste.

Un travail à la chaîne fait par des jeunes souvent non qualifiés.

Une précarité forte.

8) Professionnels de la mécanique

Salaire médian brut temps plein : 1400 €

Les pros de l'assemblage : Ces professionnels travaillent dans les industries qui fabriquent des systèmes mécaniques complexes.

Un travail d'usine qualifié.

Un débouché pour les CAP/BEP.

Des perspectives d'embauche.

9) Techniciens de la mécanique

Salaire médian brut temps plein : 1870 €

Des métiers techniques ou d'encadrement.

Des salariés et quelques indépendants.

Un niveau de qualification qui s'élève : La part de ceux qui ont au moins un bac+2 (BTS ou DUT) s'élève désormais à 26%, avec une part bien plus forte chez les jeunes.

10) Opérateurs des industries de process

Salaire médian brut temps plein : 1190 €

Des situations d'emploi très diverses : Les industries de process ont en commun de transformer des matières premières par voie de traitement thermique, de mélanges et de réactions chimiques.

Un travail en usine.

Des exigences faibles à l'entrée.

Une forte précarité.

11°) Professionnels des industries de process

Salaire médian brut temps plein : 1420 €

En augmentation.

Un travail souvent en continu.

Le niveau de formation s'élève : On recrute de plus en plus de jeunes au niveau bac+2 et au-delà.

Des perspectives d'embauche.

12°) Techniciens des industries de process

Salaire médian brut temps plein : 1770 €

Gérer et contrôler.

Dans l'environnement de l'atelier.

Une qualification en hausse : On compte d'ores et déjà 54% de titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au bac.

Des emplois stables.

13°) Opérateurs du textile et du cuir

Salaire médian brut temps plein : 1070 €

Des emplois en chute libre.

Des salaires bas.

Un métier féminin.

Un fort chômage.

14°) Professionnels du textile et du cuir

Salaire médian brut temps plein : 1100 €

Industrie et détail.

Des salaires faibles.

Un métier majoritairement féminin.

Des perspectives moroses.

15°) Opérateurs du travail du bois et de l'ameublement

Salaire médian brut temps plein : 1070 €

Concurrence et concentration.

Beaucoup de PME.

Formation maison : 48% des effectifs n'ont aucun diplôme.

Un chômage élevé.

16°) Artisans et professionnels du bois et de l'ameublement

Salaire médian brut temps plein : 1300 €

Moins d'artisans : Cette famille compte 20% d'artisans et 80% d'ouvriers qualifiés.

Des indépendants et des salariés.

Peu de femmes et de jeunes.

Un chômage assez élevé.

17°) Professionnels de l'imprimerie

Salaire médian brut temps plein : 1490€

La concurrence de l'informatique.

Dans les bureaux et en atelier.

Un métier qualifié.

Des emplois stables.

18°) Techniciens des industries légères et graphiques

Salaire médian brut temps plein : 1590 €

Photogravure, impression... et textile.

15% de jeunes seulement.

De nombreux départs à la retraite.

19°) Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie

Salaire médian brut temps plein : 2690 €

Des effectifs en légère croissance.

De lourdes responsabilités.

Un haut niveau de formation : Les jeunes qui accèdent directement à ce type de responsabilité sont recrutés à bac+5.

Un chômage faible.

D. Maintenance

1) Professionnels de la maintenance

Salaire médian brut temps plein : 1430 €

Dans l'industrie et le tertiaire.

Prévenir et guérir.

Des hommes qualifiés : Les actifs sont plutôt des hommes qui disposent d'un diplôme en rapport avec leur spécialité (CAP, bac pro, DUT).

Des embauches en perspective.

2) Professionnels de la réparation automobile

Salaire médian brut temps plein : 1270 €

Une fiabilité croissante de véhicules.

Des horaires de bureau.

Un métier masculin.

Des emplois stables.

3) Techniciens de la maintenance et de l'organisation

Salaire médian brut temps plein : 1730 €

En expansion.

Techniciens et gestionnaires.

Le prix de l'expérience : La part des bac+2 et plus s'est fortement accrue. Pour un jeune, être titulaire au moins d'un bac professionnel paraît de plus en plus incontournable.

Des perspectives d'embauches.

E. Logistique, tourisme et transports

1) Manutentionnaires, déménageurs et agents de tri

Salaire médian brut temps plein : 1120 €

Très liés à la conjoncture.

Des métiers physiques.

Beaucoup de jeunes.

Beaucoup de contrats précaires.

2) Magasiniers, caristes, dockers

Salaire médian brut temps plein : 1300 €

Des métiers variés.

Plus que des gros bras.

Accessibles aux peu diplômés.

Une précarité limitée.

3) Routiers, livreurs, conducteurs de transport en commun

Salaire médian brut temps plein : 1430 €

De plus en plus de routiers.

Conflits sociaux : C'est un métier dur où les horaires sont lourds. La concurrence, très aiguë, pèse sur les revenus des professionnels, artisans ou salariés.

Un niveau de diplôme qui s'accroît : Mais ces professions demeurent accessibles à des jeunes faiblement diplômés.

Des perspectives d'embauche.

4) Agents d'exploitation des transports/logistique

Salaire médian brut temps plein : 1780 €

Administration et contrôle.

Au rythme des transports : Les horaires de travail sont souvent liés au rythme d'exploitation du système de transport qui les emploie.

Le niveau monte : La part de ceux ayant au moins le niveau bac atteint désormais 40%, un pourcentage bien plus élevé chez les jeunes.

Pas de précarité, des débouchés.

5°) Personnel administratif et commercial du tourisme et du transport

Salaire médian brut temps plein : 1560 €

Forte progression des effectifs.

Plus ou moins sédentaires.

Femmes, jeunes et bacheliers.

Des perspectives d'embauche.

6°) Pilotes et cadres des transports logistiques

Salaire médian brut temps plein : 2670 €

Sédentaires ou navigants.

Des rémunérations élevées.

Un niveau de plus en plus élevé.

Des emplois stables.

F. Artisanat

Métiers de l'artisanat d'art

Salaire médian brut temps plein : 1060 €

Bijoutiers, relieurs, luthiers...

Etre à son compte.

Ouvert à tous ceux qui n'ont pas diplômes : La formation s'exerce le plus souvent sur le tas.

Ouvert aux jeunes.

G. Gestion et administration des entreprises

1°) Secrétaires

Salaire médian brut temps plein : 1300 €

Un métier qui change.

Beaucoup de temps partiels.

Une profession vieillissante : Les plus jeunes sont dans l'ensemble titulaires d'au moins un D.U.T. ou d'un B.T.S.

Renouvellement attendu.

2°) Employés des services comptables

Salaire médian brut temps plein : 1330 €

Préparer la décision.

Dans les PME-PMI.

Beaucoup de femmes : On compte 1/3 de bacheliers et 1/3 de bac+2 et plus.

Des perspectives d'embauche.

3°) Agents administratifs

Salaire médian brut temps plein : 1320 €

Ils font tourner l'entreprise.

Beaucoup de temps partiels.

Surtout des femmes : Le niveau de qualification a augmenté mais certains métiers demeurent accessibles à des jeunes peu diplômés.

Des possibilités d'insertion.

4°) Assistants de direction

Salaire médian brut temps plein : 1470 €

Un rôle central.

Bras droit du patron.

De plus en plus qualifiés : Désormais titulaires d'un niveau bac +2 et plus.

Un chômage élevé.

5°) Techniciens comptables, administratifs et financiers

Salaire médian brut temps plein : 1730 €

Faire fonctionner les organisations.

Polyvalence requise dans les PME.

Davantage de femmes : Bien que le diplôme requis soit bac+2 et plus, on accède encore largement à ces postes par la voie de la promotion interne.

6°) Cadres administratifs, comptables et financiers

Salaires médians brut temps plein : 2730 €

En croissance.

Un rôle stratégique : La durée hebdomadaire de travail est élevée. Le travail est très spécialisé dans les grandes entreprises, par contre dans les PME il faut faire preuve d'une grande polyvalence.

De plus en plus de femmes.

Des cadres mobiles : Le chômage n'est cependant pas négligeable pour une profession hautement qualifiée, notamment chez les femmes et les salariés âgés.

7°) Dirigeants d'entreprises

Salaires médians brut temps plein : 3370 €

Patrons cadres dirigeants.

Une grosse charge de travail.

38% de 50 ans et plus.

Le devenir des PME : Réunir le capital pour créer son entreprise ou acquérir l'expérience nécessaire pour accéder aux fonctions de dirigeant prend généralement du temps. Les départs à la retraite des générations actuelles de dirigeants posent la question du renouvellement et de l'avenir de certaines PME dont la survie dépend largement de l'énergie et de l'expérience de son dirigeant.

H. Informaticiens

1°) Employés et opérateurs de l'informatique

Salaires médians brut temps plein : 1200 €

Les petites mains de la high-tech.

Des salaires réduits.

Une majorité de femmes.

Des perspectives limitées.

2°) Techniciens de l'informatique

Salaire médian brut temps plein : 1650 €

Le boom continue.

Etre à jour : Les compétences doivent sans cesse être remises à jour en fonction de l'évolution technologique.

Un métier jeune et masculin.

Beaucoup de mobilité : Le chômage, largement transitionnel est assez élevé.

3°) Ingénieurs de l'informatique

Salaire médian brut temps plein : 2630 €

Très vive croissance.

Etre à jour : Les compétences doivent sans cesse être remises à jour en fonction des évolutions technologiques.

Une féminisation qui progresse.

Mobiles parce que recherchés.

I. Etudes et recherche

Ingénieurs d'études et de recherche, chercheurs

Salaire médian brut temps plein : 2830 €

Le boom du développement : Ils conçoivent de nouveaux produits et en assurent le développement tout en définissant leur procédé de fabrication. En revanche la croissance du nombre de chercheurs est plus faible, du fait de l'insuffisance de l'effort public en ce domaine.

En quête de l'excellence.

Une timide percée des femmes : Près de 90% sont diplômés d'une école d'ingénieur ou titulaires d'un diplôme de troisième cycle universitaire.

Place aux débutants.

J. Fonction publique et professions juridiques

1°) Employés administratifs de la fonction publique

Salaires médian brut temps plein : 1360 €

Les employés de l'administration.

La stabilité de l'emploi.

Un recrutement par concours.

Combien d'emplois publics demain ? : Une partie des postes libérés par les départs à la retraite ne sera pas remplacée.

2°) Professions intermédiaires de la fonction publique

Salaires médian brut temps plein : 1760 €

Moins de postiers.

Un vieillissement continu : Le niveau bac+2 semble être devenu la norme pour les plus jeunes.

Des pénuries possibles : Une bonne nouvelle pour les jeunes qualifiés, les employeurs publics risquent de se retrouver en compétition avec le secteur privé sur un marché du travail devenu plus tendu.

3°) Cadres de la fonction publique

Salaires médian brut temps plein : 2600 €

Le local (collectivités territoriales) est en expansion alors que le central (l'Etat) est en croissance modérée et le culturel en diminution.

L'absence de mobilité.

Diplômés du supérieur : Les jeunes ont pratiquement tous un diplôme de l'enseignement supérieur (droit, économie ou des instituts d'études politiques).

Augmentation des embauches.

4°) Professionnels du droit (hors entreprise)

Salaires médian brut temps plein : 3380 €

De plus en plus d'avocats.

Des conditions d'exercices variées.

Le métier se féminise.

Une judiciarisation croissante : Ces métiers ont un bel avenir.

5° Militaire, policiers, pompiers

Salaire médian brut temps plein : 1800 €

Forte expansion.

Le goût du risque et de la stabilité.

Timide percée des femmes : L'armée recrute à tous les niveaux de qualification.

L'armée recrute en nombre.

K. Banque et assurances

1° Employés et techniciens de la banque

Salaire médian brut temps plein : 1670 €

La banque se transforme : L'informatisation n'a pas entraîné de chute brutale des effectifs du fait du développement continu de l'offre de services du secteur bancaire aux ménages et aux entreprises.

Fidéliser le client.

Une profession qui vieillit : Le bac+2 est devenu la norme pour les nouveaux embauchés.

Des départs en retraite massifs.

2° Employés et techniciens des assurances

Salaire médian brut temps plein : 1570 €

L'assurance se développe.

72% de femmes.

Ouvert aux jeunes : Les perspectives d'embauche sont considérables

3° Cadres de la banque et des assurances

Salaire médian brut temps plein : 2600 €

Le boom des cadres.

Des jeunes très diplômés.

Vieillessement de la population active.

L. Commerce

1°) Caissiers, employés de libre service

Salaire médian brut temps plein : 1080 €

Développement de la grande distribution.

Temps partiel imposé.

Jeunes et femmes : Métier très féminisé dont les salariés sont peu formés.

Beaucoup de mobilité : La précarité est forte et le chômage élevé. Il y a un fort potentiel d'embauche pour les jeunes faiblement qualifiés.

2°) Vendeurs

Salaire médian brut temps plein : 1170 €

Concurrencés par la grande distribution.

Temps partiels et temps plein.

Une famille qui rajeunit : Majoritairement des vendeuses, le niveau de qualification est très hétérogène. Ce poids massif des jeunes reflète en partie l'importance des sorties vers d'autres métiers.

Changer d'entreprise : La mobilité est forte et le chômage élevé.

3°) Représentants, attachés commerciaux

Salaire médian brut temps plein : 1650 €

Des intermédiaires indispensables.

Payés au résultat.

Des profils variés : Surtout des bac+2.

Une mobilité importante.

4°) Professions intermédiaires du commerce

Salaire médian brut temps plein : 1500 €

Entre encadrement et gestion.

Horaires lourds.

D'avantages de femmes.

Un faible chômage.

5°) Cadres commerciaux et technico-commerciaux

Salaire médian brut temps plein : 2800 €

En expansion dans tous les secteurs.

Horaires lourds.

Peu de jeunes : Le plus souvent diplômés du troisième cycle ou d'une école de commerce.

Disponibilité pour le client.

M. Hôtellerie, restauration, alimentation

1°) Bouchers, charcutiers, boulangers

Salaire médian brut temps plein : 1240 €

Les boulangers résistent.

Des métiers d'artisans.

Un savoir-faire reconnu.

Des débouchés pour les jeunes.

2°) Cuisiniers

Salaire médian brut temps plein : 1200 €

De nombreuses créations d'emploi.

Des horaires décalés.

Beaucoup de jeunes.

Grande mobilité.

3°) Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration

Salaire médian brut temps plein : 1180 €

Des effectifs en croissance.

Beaucoup de temps partiels.

Un métier féminin peu qualifié : Souvent de niveau inférieur au brevet.

Beaucoup de turn-over.

4°) Patrons et cadres d'hôtel, café et restaurant

Salaires médians brut temps plein : 1970 €

Le développement des chaînes de restaurant.

Horaires très lourds.

Ouvert aux peu diplômés : Les patrons des petits établissements ont souvent un niveau inférieur ou égal au brevet, les cadres de l'hôtellerie ont un niveau de qualification élevé.

Nécessité d'avoir un capital de départ.

N. Services aux particuliers et aux collectivités

1°) Coiffeurs et esthéticiens

Salaires médians brut temps plein : 1030 €

De plus en plus de coiffeurs.

Moins d'indépendants : Parmi les salariés, 20% de temps partiel.

Le CAP, la référence : Les débuts dans la profession se font généralement par l'apprentissage.

Bouger puis s'installer : Le turn-over, important, concerne surtout les moins de 30 ans. Le chômage est assez élevé mais le chômage de longue durée est faible.

2°) Employés de maison

Salaires médians brut temps plein : 1020 €

Déductions d'impôts : Les effectifs de ce métier se sont accrus au cours de la dernière décennie. Les déductions fiscales mises en place ont contribué à cette croissance statistique de l'emploi.

Vers la professionnalisation ? : Seuls 23% des actifs sont à temps plein.

Des femmes peu qualifiées.

La demande croît.

3°) Aides à domicile et aides ménagères

Salaire médian brut temps plein : 1020 €

Forte hausse.

Des emplois peu payés.

Des qualifications peu élevées.

Flexibilité.

4°) Assistantes maternelles

Salaire médian brut temps plein : 900 €

Forte hausse.

Des emplois peu payés.

Des qualifications peu élevées.

Flexibilité.

5°) Gardiens et agents de sécurité

Salaire médian brut temps plein : 1200 €

Contre le sentiment d'insécurité

Travail de nuit : Le temps partiel est assez répandu

La concierge est âgée, le vigile jeune : Ces métiers offrent des débouchés à des personnes peu ou pas diplômées, les plus jeunes détiennent un diplôme supérieur ou égal au CAP.

Des embauches.

6°) Agents d'entretien

Salaire médian brut temps plein : 1200 €

Plus d'un million d'emplois.

Fonctionnaires ou salariés : Pour les salariés du secteur privé, le temps partiel est assez répandu et les horaires de travail concentrés tôt le matin ou tard le soir.

Peu ou pas diplômés.

Des besoins croissants.

7°) Employés des services divers

Salaire médian brut temps plein : 1100 €

Des métiers différents.

Indépendants.

Surtout des hommes.

Un chômage faible.

O. Communication, information, arts et spectacles

1°) Professionnels de la communication et de la documentation

Salaire médian brut temps plein : 2200 €

Publicité, journalisme, édition...

Des métiers créatifs.

De plus en plus de femmes : Bac+2 et au-delà.

Une croissance sensible à la conjoncture.

2°) Métiers des arts et des spectacles

Salaire médian brut temps plein : Non significatif.

Boom des loisirs.

Choisi par vocation.

Des qualifications variées : 50% ont un bac+2.

Précaires et mobiles.

P. Santé, action sociale, culturelle et sportive

1°) Aides-soignants

Salaire médian brut temps plein : 1380 €

La demande de soins augmente.

Deux tiers de fonctionnaires.

Au moins un BEP : Une évolution vers le métier d'infirmière est possible à partir d'une certaine ancienneté.

Embauche des jeunes.

2°) Infirmiers et sages-femmes

Salaire médian brut temps plein : 1900 €

Les professionnels du soin médical.

60% dans le secteur public.

90% de femmes.

Un secteur d'avenir.

3°) Médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires

Salaire médian brut temps plein : 2950 €

Numerus clausus : Les effectifs ont très peu évolué.

Le bon diagnostic : Les horaires de travail sont lourds.

De longues études.

Un exercice réglementé.

4°) Professions paramédicales

Salaire médian brut temps plein : 1540 €

Des professions très diverses.

Salaire ou honoraire : Ceux qui travaillent en libéral peuvent avoir des honoraires leur assurant des salaires plus élevés, mais au prix de nombreuses heures de travail.

Plus de femmes que chez les médecins : Le niveau de formation atteint en général bac+2.

Des places pour les jeunes.

5°) Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive

Salaire médian brut temps plein : 1470 €

Animateurs et éducateurs.

Créer du lien social.

Des femmes diplômées : Bac+2 et au-delà.

Des débouchés : La précarité est importante dans les spécialités saisonnières. Le chômage est élevé et le turn-over assez fort. Compte tenu de l'évolution des modes de vie et de départs à la retraite, ces métiers vont offrir des perspectives d'embauche.

Q. Enseignement et formation

1) Enseignants

Salaire médian brut temps plein : 1980 €

Plus d'un million de profs.

Instruire et donc éduquer.

Réussir les concours.

Qui va prendre la relève ? : La profession a fortement vieilli d'où de très importants débouchés potentiels pour tous les jeunes diplômés, toutes disciplines confondues.

2) Formateurs

Salaire médian brut temps plein : 1610 €

Un enseignement pour adultes.

Salarié ou indépendant.

Ouverte à différentes qualifications : Les femmes représentent 55% des effectifs, 60% de ces effectifs ont au moins un bac+2.

Un secteur d'avenir.

IV POUR ALLER PLUS LOIN

A. Mobilité subie ou choisie

1) Les nouveaux modèles d'insertion et d'évolution professionnelle

Il y a une montée massive du chômage et de la précarité sur le marché du travail. Les problèmes d'insertion se sont beaucoup accrus à l'entrée dans la vie active, mais une fois passée cette étape, on peut constater que leur mobilité, choisie ou subie, n'a pas beaucoup augmentée depuis les années 70.

Pour les salariés qui passent le cap des 5 ans dans la même entreprise, la probabilité de perdre son emploi est faible. Après 55 ans, la probabilité augmente de nouveau.

2) Augmentation de l'ancienneté et crainte du chômage

Selon le Bureau International du Travail (BIT), l'ancienneté moyenne des salariés dans une même entreprise ne recule en effet pas dans les pays occidentaux

entre 1992 et 2000, voire elle augmente dans certains pays. Les pays qui créent peu d'emplois ont une ancienneté en augmentation. Les femmes, après la naissance du premier enfant, sont plus nombreuses à rester en emploi, ce qui joue positivement sur leur ancienneté globale.

En période de fort taux de chômage, les mobilités volontaires sont faibles. Par ailleurs, il n'y a pas forcément de lien entre le sentiment d'insécurité et l'ancienneté. Le critère pertinent pour comprendre ce sentiment d'insécurité dans l'emploi est la conséquence de la perte.

3° Est-ce la fin des carrières maison ?

De nombreux postes d'encadrement intermédiaires, tels les contremaîtres dans les industries, ont disparu sous l'effet des nouvelles formes d'organisation du travail. Le niveau de qualification requis pour occuper de nombreux postes a beaucoup augmenté : on recrute à l'extérieur plutôt que de former des salariés. La montée de la standardisation et de la codification des savoirs dans l'entreprise favorise l'intégration des jeunes ayant des savoirs généraux plus développés.

4° Mobilité subie ou choisie

La mobilité subie domine. Près de 90% de la population occupée reste en CDI. Il y a surtout une augmentation des inégalités face à l'emploi : les jeunes et les personnes les moins qualifiées sont les plus touchées par la précarité.

5° Les écarts de statuts

Les personnes en contrat précaire ont une fonction de "tampon" en cas de coup dur et protègent les autres salariés des aléas de la conjoncture.

Les salariés qui ont des statuts stables se sentent menacés, surtout quand ils ont peu de qualifications et occupent des emplois d'ouvriers. L'industrie est très disséminée sur le territoire. Elle est présente dans des zones rurales dont les bassins d'emploi sont dominés par une ou deux entreprises. Leur désertion se traduit pour leur salariés par un chômage de longue durée.

6° La remise en question de notre modèle de protection sociale

L'entrée dans la vie active est particulièrement marquée par la précarité mais aussi par la prolongation des études. En conséquence il y a un accroissement du risque de se retrouver avec des annuités insuffisantes.

B. Les TIC (nouvelles technologies de la communication) ont accéléré l'externalisation

1° Les TIC créent de nouveaux métiers

Le secteur qui a connu la plus forte croissance des ces effectifs est celui des services aux entreprises. L'apparition de ce type de métiers a beaucoup interrogé le monde du travail. Leurs tâches ont été externalisées.

2°) Les difficultés

La recherche et développement en matière d'équipements et de logiciels va plus vite que la capacité à faire évoluer l'organisation du travail. A peine a-t-on le temps de se former à un nouveau logiciel ou à un nouvel équipement qu'il devient obsolète.

C. Liens entre métiers et compétences

1°) La part des emplois non qualifiés

50% du total des emplois peut être exercée par des jeunes de niveau V ou IV (CAP-BEP et bac pro). Il n'est pas hors de portée pour ceux qui ont décroché très tôt de l'enseignement professionnel de s'insérer professionnellement. Tout métier requiert des compétences et il faut créer les conditions d'une professionnalisation de ces emplois. A recruter des jeunes trop diplômés, on engendre chez eux un sentiment de frustration.

2°) Evolution

Le travail requiert plus de savoirs qu'il y a 30 ans. Mais pourra-t-on continuer à dire aux jeunes qui n'ont pas réussi à l'école qu'ils sont condamnés à exercer des emplois dégradés et à être précarisés toute leur vie ? Soit ces emplois ne peuvent pas être professionnalisés et il faut faire en sorte que ceux qui les occupent en sortent par le haut, soit ces emplois peuvent être professionnalisés par des choix techniques et organisationnels et ils permettront d'ouvrir des perspectives pour les moins qualifiés.

3°) La mobilité ascendante

C'est l'enjeu de la professionnalisation de nombreux emplois de services à la personne où les savoir-faire professionnels sont présentés comme des qualités strictement comportementales, alors qu'elles ont une forte valeur sociale et économique.

4°) La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La VAE peut permettre de formaliser les compétences requises par ces emplois.

5°) Le niveau de formation initiale reste déterminant

Mais il est possible de démarrer une carrière professionnelle en bas et d'envisager un parcours ascendant. L'essentiel de l'emploi se trouve dans des très petites entreprises et dans les PME où il faut souvent être pluricom pétent et s'occuper de beaucoup de tâches différentes.

Le niveau III (bac+2 ou 3) sera le niveau pivot de l'emploi de demain.